



AVIS OFFICIEL N°2023-04

ASSEMBLÉE COMMUNALE ORDINAIRE

Vendredi 8 décembre 2023 à 20h15

à la maison des œuvres

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée.*
2. Prendre connaissance et approuver le budget 2024 et les taxes y relatives.*
3. Voter la réalisation du projet de limitation de vitesse à 30 km/h à l'intérieur de la localité et donner compétence au Conseil communal pour consolider un crédit si nécessaire.
4. Divers et imprévus

* Les documents mentionnés aux points 1 et 2 seront à disposition sur le site Internet de la commune dix jours avant l'Assemblée communale et au bureau communal.

REOUVERTURE ET VACANCES DE FIN D'ANNÉE

Bureau communal et Agence AVS

Du jeudi 22.12.2022 au vendredi 06.01.2023

L'administration communale rouvrira les 13 et 20 décembre et restera fermée du jeudi 21.12.2023 au vendredi 05.01.2024. Il n'y aura pas de traitement de courrier, courriel, ainsi que de permanence téléphonique, sauf urgence durant les fêtes.

Réouverture du bureau communal le mercredi 10 janvier 2024 de 08h00 10h00.

Nous vous souhaitons une belle et paisible période de l'Avent et vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année 2024.

Avec un grand merci pour la sympathie et la confiance témoignées tout au long de l'année écoulée.

Le Conseil communal
et la Secrétaire